



[Accueil](#) | [Actualités](#) | [Articles](#) | [Le saviez-vous ? L'Etat c'est moi](#)

Le saviez-vous ? L'Etat c'est moi

Mise à jour : 21/11/2018 - Auteur : Aude Borel - Direction : DICOd

Le saviez-vous ? Derrière beaucoup de coutumes, usages, traditions et expressions militaires se cachent bien souvent des anecdotes insolites, amusantes ou historiques. Alors pour étoffer votre culture générale et briller le matin devant vos collègues à la machine à café, plongez-vous dans notre rubrique du mercredi. Aujourd'hui la rédaction vous raconte l'origine de la formule « L'Etat c'est moi ».

C'est au Roi-Soleil, Louis XIV que l'on attribue la célèbre formule « l'État c'est moi ». Le monarque l'aurait prononcé en 1655 devant les parlementaires parisiens qui contestaient ses édits. N'apparaissant dans aucun registre officiel, les historiens en contestent son authenticité. Tandis que certains dénoncent son absolutisme sous-jacent, d'autres y voient une affirmation de son intention de ne pas partager le pouvoir. Si l'on peut lire dans « *L'Etat c'est moi* », l'expression de la personnalisation du pouvoir, ces mots rappellent aussi la primauté du souverain dans un contexte de défiance avec le Parlement.

Retour en 1654. Louis XIV, 16 ans, vient d'être sacré roi à Reims. C'est Anne d'Autriche qui tenait les rênes du royaume jusqu'alors. Dans les faits, son principal ministre d'Etat, le cardinal Mazarin dispose encore d'une influence considérable auprès du jeune monarque. Sur ses conseils, Louis XIV signe une série d'édits financiers pour renflouer les caisses de l'Etat et poursuivre la guerre contre l'Espagne. Chargés d'entériner les décisions royales, certains magistrats contestent la légalité de ces textes. C'est ainsi que le 13 avril 1655, le Parlement de Paris est réuni en audience solennelle. Le roi serait rentré inopinément et aurait déclaré devant l'assemblée : « *Chacun sait combien ces assemblées ont excité de troubles dans mon État et combien de dangereux effets elles y ont produits. J'ai appris que vous prétendiez encore les continuer sous prétexte de délibérer sur les édits qui naguère ont été lus et publiés en ma présence.* » Le président de la séance aurait alors invoqué l'intérêt de l'Etat dans cette affaire et Louis XIV l'aurait fait taire, en concluant : « *L'Etat, c'est moi !* »



membres du Parlement
la phrase "L'Etat c'est
moi" le 13 avril 1655.
Collection privée.

Évaluation : 4.4 / 5 (7 vote(s))

Sources : Ministère des Armées